

BRESSE - SANTÉ

Des communes séduites par l'idée des médecins salariés

Avoir un médecin salarié du département sur sa commune, c'est ce qui est proposé à une dizaine de municipalités dans le département de santé. Certaines communes bressanes sont intéressées.

Vu 48 fois | Le 01/09/2017 à 05:00 | Réagir



■ À Branges, les locaux de l'ancien médecin attendent un successeur, pourquoi pas salarié. Photo Camille JOURDAN

Alors que le délai pour candidater touche à sa fin, une trentaine de municipalités de Saône-et-Loire ont déjà envoyé leur dossier et espèrent faire du nouveau Centre départemental de santé. Parmi elles, certaines communes bressanes, qui voient dans ce projet un moyen d'accueillir un généraliste sur leur territoire, salarié du département. Les conditions pour postuler ? Disposer d'un local et être répertoriée comme désert médical.

Remplacer ou anticiper les départs en retraite

C'est ainsi que Branges espère pouvoir enfin remplacer son seul médecin généraliste parti à la retraite en avril 2016. « Nous pouvons reme communal où il exerçait », décrit Anthony Vadot, le maire. Dans d'autres communes, comme à Simard, on anticipe le départ à la retraite ce médecin du village : « Les habitants s'inquiètent, rapporte le maire, et comme il est difficile d'attirer des médecins, les salarier est peut-être t arguments de la commune : sa maison de retraite et son foyer pour personnes handicapées nécessitent la présence d'un médecin.

Ne pas créer une concurrence déloyale

À Cuisery aussi, les 120 lits de l'Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ont motivé la demande de la mai sont restés sur la commune depuis le départ à la retraite du Dr Delvaux, ce dernier n'a jamais été remplacé. « Mais nous ne souhaitons pas app à la patientèle de nos médecins, insiste le maire Jean-Marc Lehré. Nous voulons simplement accroître l'offre de santé sur notre secteur. concurrence déloyale » inquiète certaines communes, pourtant intéressées par le projet. « Il peut être difficile de faire cohabiter des médecin dans une même maison de santé », relève le maire de Romenay, qui rappelle que les deux statuts sont très différents. Comme la maire de Sai préférerait connaître les modalités exactes de ces antennes avant de demander à en faire partie. « Mais l'échéance est très serrée », regrette-t- les conseils municipaux devaient se manifester avant ce vendredi 1er septembre.

« J'ESPÈRE QU'IL Y AURA UNE ANTENNE ICI »



■ Photo Patrick AUDOUARD

« Dans ce projet, je servirai d'interface : je recevrai les communes de mon territoire afin de donner mon avis sur Pour cela, je m'appuierai sur le diagnostic de l'Agence r (ARS) et sur celui que j'ai pu également réaliser. Je r démographie médicale, le temps d'accès à un médecin, s'i la retraite de médecins prévus prochainement... Pour le r pas m'avancer sur l'ouverture d'une antenne du centre santé en Bresse bourguignonne. Mais au vu de la situation j'espère qu'une antenne sera créée ici. »

EN BREF

Le Centre départemental de santé, c'est quoi ?

D'ici janvier 2018, le Département de Saône-et-Loire souhaite créer une structure inédite en France : un centre de santé multipôles, dont le Mâcon, et qui comptera une dizaine d'antennes sur tout le territoire. Dans ces différents sites devraient être accueillis au total une trent généralistes, salariés du département. Cette initiative est la nouvelle stratégie choisie par le Conseil départemental pour lutter contre médicale. Son lancement est prévu pour janvier 2018.